## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers - 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers

En exercice: 36 Présents: 29 Votants: 31

L'an deux mille dix-sept, le treize avril à 19 heures,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la

présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 06 avril 2017

Résultat du vote

Pour: 24 Contre: 2 Abstention: 5

**OBJET: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE** 

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET (Corbel); Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers); Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux); Myriam CATTANEO (Les Echelles); Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Philippe QUINTIN (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Gérard ARBOR, Martine MACHON, Patrick FALCON (Saint- Joseph de Rivière); Christian ALLEGRET, Jean Claude SARTER, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER (Saint-Laurent du Pont); Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint Pierre de Chartreuse); Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38); Louis BOCCHINO (Saint- Pierre d'Entremont 73); Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs : Suzy REY à Jean Paul CLARET, Nathalie HENNER à Céline BOURSIER, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2016, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le Compte Administratif 2016 du budget principal se solde par :

- un déficit de fonctionnement de 221 788.28 € correspondant à 7 205 290.21€ de recettes réalisées pour 7 427 078.49€ de dépenses réalisées ;
- un déficit d'investissement de 418 698.61€ correspondant à 2 460 304.92€ de recettes réalisées pour 2 879 003.53 € de dépenses réalisées.

Le Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Denis SEJOURNE, sort de la salle.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à la MAJORITE.

ADOPTE le compte administratif 2016 du budget principal et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président.

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

> Publié, notifié et transmis en Préfecture Le 14 avril 2017.

Le Président

Denis SEJOURNE